

*Questions orales***LA SANTÉ****LES MOTIFS DE L'ABSENCE DE NORMES ACCEPTABLES
TOUCHANT LA POLLUTION DE L'AIR PAR L'ARSENIC**

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. M. J. R. Hickman, directeur du bureau des dangers des produits chimiques des services mêmes du ministre a écrit le 9 janvier 1976, et j'ai le texte de sa lettre sous les yeux, qu'«il a maintenant tout lieu de croire que les travailleurs qui ont été exposés à l'arsenic pendant une période prolongée à cause de leur travail présentent un taux de mortalité dû au cancer supérieur à la moyenne». Cette lettre a été envoyée par un chef de service qui relève du ministre lui-même il y a plus d'un an. Comment se fait-il que jusqu'ici rien n'a été fait pour établir des normes de santé acceptables touchant la pollution de l'air par l'arsenic?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, l'honorable chef du Nouveau parti démocratique est en possession d'un document dont je ne suis pas moi-même en possession. Il me fera plaisir d'en prendre connaissance et de donner une réponse à l'honorable député.

[Traduction]

M. Broadbent: Une question supplémentaire. Pendant que le ministre vérifiera le document en question, pourrait-il en même temps se renseigner sur cette autre remarque de M. Hickman qui précise: «cette lettre est pour vous demander de prendre des mesures aux termes de la loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique». Afin de supprimer ce risque grave pour la santé des travailleurs, pourrait-il savoir ce qu'il en est et, comme il semble évident que rien n'a été fait à ce propos, prendra-t-il des mesures disciplinaires et considérera-t-il ses importantes obligations en tant que ministre, dans ce domaine?

[Français]

M. Lalonde: Monsieur le président, je suis très heureux d'écouter les admonitions de l'honorable chef du Nouveau parti démocratique. En ce qui concerne la deuxième citation dont il parle, il a clairement indiqué que mon ministère a en effet demandé que des mesures soient prises, et cela semble contredire la première citation. Alors, je ne sais pas pourquoi il fait des citations sélectives comme celles-là. Il aurait été plus simple de me faire parvenir le texte complet de la lettre. On aurait pu avoir un échange plus intelligent.

[Traduction]

M. Broadbent: Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre a, de toute évidence, mal compris ma seconde question, mais je prendrai des dispositions pour qu'on lui remette immédiatement un exemplaire de cette lettre. Ma dernière question supplémentaire s'adresse au premier ministre suppléant. Étant donné l'absence du ministre chargé de présenter directement à la Chambre et au cabinet le règlement d'exécution de la loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, le premier ministre suppléant peut-il nous dire comment il se fait qu'à la suite d'une certaine note de service, datée du 6 février 1975, ce qui fait donc près de deux ans, mais adressée cette fois à un autre ministre, chargé d'un autre domaine, mais toujours sur le même sujet, la pollution atmos-

[M. Roberts.]

phérique, aucune suite n'a été donnée à cette recommandation venant d'un second ministre?

L'hon. Allan J. MacEachen (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je ne puis répondre tout de suite à la question du député. Je pourrais bien essayer de répondre, mais je préfère me renseigner d'abord et voir s'il est vrai que rien n'a été fait, comme le prétend le député. Mais je doute fort que cela soit le cas.

**LE RAPPORT SUR LES LABORATOIRES CONNAUGHT—LES
MESURES TENDANT À L'AUTOSUFFISANCE DU CANADA EN
PRODUITS BIOLOGIQUES**

M. Stanley Haidasz (Parkdale): Monsieur l'Orateur, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social me dirait-il s'il a eu l'occasion d'étudier le rapport du comité de l'AMC sur les Laboratoires Connaught, et quand il fera en sorte de rendre le Canada autosuffisant afin qu'il puisse fabriquer les produits biologiques nécessaires pour répondre aux besoins du pays en matière de santé.

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, j'ai en effet reçu le texte du rapport de l'AMC qui a été rendu public il y a quelques semaines, et j'ai demandé à mes fonctionnaires de l'étudier. J'ai été très heureux de constater que le rapport démontrait que les allégations de divers organismes et journalistes à l'endroit de la société Connaught n'étaient pas fondées. La rapport formulait, par ailleurs, certaines recommandations relatives à l'autosuffisance en matière de produits biologiques, et j'ai demandé à mes fonctionnaires d'examiner cette question. J'attends leurs conclusions d'ici quelques semaines, et j'espère pouvoir alors être en mesure d'énoncer la politique du gouvernement à cet égard.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR**LES STIMULANTS GOUVERNEMENTAUX À L'EXPORTATION**

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Comme la part qui revient au Canada du commerce mondial est passée récemment de 8 à 6 p. 100 et que notre déficit annuel atteint 10 milliards de dollars au chapitre des produits manufacturés, ceux-là mêmes qui créent les emplois, j'aimerais demander au ministre si le programme qu'il a annoncé la semaine dernière, qui fondait en un seul six programmes dont aucun n'a réussi à accroître nos ventes de produits manufacturés, est la seule solution qu'il propose pour accroître les exportations de ces produits? Sinon, quand pense-t-il annoncer un programme réellement efficace?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur le président, tout d'abord j'aimerais signaler que je n'accepte pas la proposition de l'honorable député, à l'effet que le déficit a été de 10 milliards de dollars. Je crois que le déficit a été plus bas que cela, et l'honorable député oublie de mentionner qu'en 1976 nous avons eu un surplus de 1 milliard 300 millions de dollars dans notre balance des paiements. Je crois que l'honorable député est très sélectif dans le choix de ses statistiques. En ce qui a trait au programme, nous avons décidé de simplifier la procédure, de prendre ce que j'appelle les programmes d'alphabet que nous avons, et de